

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 10 Décembre 2012 à 20 heures

Séance de Conseil Municipal à l'école, Rue Saint-Exupéry à Fleurville, désignée Mairie annexe en lieu et place de la Mairie de Fleurville.

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes CHABRIDON – COULON – JAZÉ - Mrs GUILLEMIN - PERDRIX - GOMES - PANNETIER – PRUDENT – LAMY-PERRET

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 8 Novembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

Travaux de la Mairie

➤ Les travaux continuent. La clôture séparant la mairie et la maison située au Sud va être changée. Étant donné la mitoyenneté de cette limite, il est décidé de participer pour moitié au financement de cette clôture. Monsieur RAY ayant avancé les frais, le conseil municipal, après délibération accepte de lui rembourser la somme de 321,81 euros.

➤ L'organigramme des clefs présenté par l'architecte a été validé. Il définit la distribution des clefs aux différents utilisateurs des clefs.

➤ Après délibération, les tarifs de location des salles ont été fixés comme suit :

	Grande salle			Petite salle		Cuisine Été
	Été (16/04 au 30/09)	Hiver (01/10 au 15/04)	Cuisine	Été (16/04 au 30/09)	Hiver (01/10 au 15/04)	
<i>pour le week-end</i>						
Tarif commune	100 €	125 €	25 €	40 €	50 €	50 €
Tarif extérieur	200 €	250 €	25 €	80 €	100 €	100 €

	Grande salle			Petite salle		Cuisine Été
	Été (16/04 au 30/09)	Hiver (01/10 au 15/04)	Cuisine	Été (16/04 au 30/09)	Hiver (01/10 au 15/04)	
<i>pour une journée en semaine</i>						
Tarif commune	75 €	100 €	25 €	30 €	40 €	40 €
Tarif extérieur	150 €	200 €	25 €	70 €	80 €	80 €

Les associations qui ont leur siège social à Fleurville continuent à bénéficier de la salle gratuitement. Pour les autres associations, une participation de 50 € par trimestre, pour les deux trimestres d'hiver, est demandée pour le chauffage. Par ailleurs, les cautions sont fixées comme suit : 250 € pour la grande salle, 100 € pour la petite salle et 100 € pour la cuisine d'été.

Délibérations diverses

Après délibération, le conseil municipal,

➤ accepte de rembourser les frais de déplacement et de restauration à M PAGNEUX qui a assisté à une formation obligatoire de remise à niveau de l'habilitation électrique, pour un montant global de 30 €.

➤ accepte de participer à la protection sociale des agents pour la maintien de salaire à hauteur de 10 € pour les agents payant une cotisation supérieure à 10 €, et une participation à la valeur réelle de la cotisation pour les agents payant une somme inférieure à 10 € (équivalent au prorata du temps de travail).

➤ accepte l'adhésion de la Commune de Plottes au Syndicat de Cycladrage.

Rapport annuel du Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Mâconnais

Le réseau comprend deux puits de captage, Fleurville et Farges-les-Mâcon.

Le volume d'eau vendu est en augmentation et les analyses montrent que tous les taux sont corrects.

Sur 795 254 m³ produits, 266 191 m³ sont perdus (tuyaux percés, compteurs gelés, fuites,...).

Le réseau qui mesure 240 kms compte encore 293 branchements en plombs et dessert 9 667 habitants sur la totalité du périmètre du syndicat.

Aménagement des carrefours de la RD 15

Compte tenu de la réponse de la Subdivision du Mâconnais à Cluny, la commission voirie va proposer d'autres aménagements :

- Le panneau d'agglomération sera avancé vers le carrefour avec la Rue des Vignes
- Possibilité d'instaurer une zone 70 depuis le carrefour avec la Rue Baudelaire
- Suppression du stop de la Rue des Vignes
- Mise en place d'un panneau priorité à droite avant le pont de chemin de fer.
- Possibilité de mettre un panneau « cédez le passage » au carrefour entre la Rue Saint-Exupéry et la Rue du Glamont.

Une demande au regard de ces propositions, sera adressée à la Subdivision du Mâconnais.

Questions diverses

➤ Comptes-rendus de réunions

- Les travaux de l'office du tourisme se poursuivent. Concernant l'aménagement du plan d'eau, une nouvelle proposition sera faite, la première ayant été estimée trop onéreuse par les élus. Ceux-ci souhaiteraient que le coût de l'aménagement ne dépasse pas 150 000 €. Les horaires de la déchetterie seront élargis et une 2^o personne sera sur place.

- Les municipalités membres de l'association Adesport doivent désigner des sportifs méritants de leur commune. Les associations peuvent contacter le secrétariat pour faire des propositions. D'ores et déjà, un jeune judoka est pressenti. Le conseil s'assurera de son accord.

- Mme le Maire fait le compte-rendu du conseil d'école de Viré ayant eu lieu le 26 Octobre. La commune de Fleurville, non informée de cette réunion, sera à l'avenir systématiquement invitée.

➤ gare de Fleurville

Constat est fait qu'il n'y a plus de chef de gare à Fleurville et que les locaux ne sont plus accessibles aux voyageurs. Les voyageurs doivent donc attendre dehors leur train. Le maire, non prévenue de cette décision, adressera un courrier à la SNCF pour faire part du mécontentement du conseil et de certains administrés qui prennent régulièrement le train.

➤ Exceptionnellement cette année, les vœux du Maire ne seront pas organisés mais la population sera invitée à l'inauguration du bâtiment de la Mairie.

La prochaine réunion de conseil est fixée au Jeudi 24 Janvier 2013 à 20 heures.

Le Maire

RAPPEL

Le secrétariat de mairie sera fermé du Vendredi 21 Décembre 2012 à 12 heures jusqu'au 07 Janvier 2013 inclus. Réouverture le Mardi 08 janvier 2013 à 14 heures.

Notez que vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31/12/2012. En cas d'urgence, vous pouvez joindre Mme le Maire au 03 85 33 91 80 ou ses adjoints au 03 85 33 90 44 ou 03 85 33 10 89.